



EDITO

N° 20 - 2 juillet 2015

Dernier Hebdo avant la plage !

Votre hebdo Syndical prend des vacances pendant la période estivale. Bons congés à chacune et chacun et rendez-vous à la rentrée, dispos et frais pour de nouveaux combats.

Sommaire

Page 2

- **Natixis** : Résultats, tout va bien merci.
- **BPC** : Plan stratégique, radicalisation.

Page 3

- **Confédération** : Rapport COR, les solutions existent.
- **Confédération** : UGICT, emploi, hirondelle en avril...

Page 4

- **Confédération** : Appel de Guéret, construisons notre avenir.

Page 5

- **Confédération** : Appel de Guéret, construisons notre avenir. (suite et fin)

Page 6

- **Confédération** : Conférence climat, réussir la conférence de Paris.
- **Confédération** : SNJ-CGT. Election, un score historique.

Une autre vision aux antipodes du libéralisme destructeur

A l'heure de la mise en concurrence des femmes et des hommes, comme des territoires, l'exigence de renforcer et développer les services publics dessinent une autre conception du vivre-ensemble fondée sur le bien commun et l'intérêt général en lieu et place de la compétition généralisée que les politiques libérales voudraient nous imposer. Sur une autre sujet celui des retraites, on retrouve toujours cette opposition fondamentale, celui du choix de la société dans laquelle nous voulons vivre. Toutes les luttes sont liées, que ce soit celles menées dans les entreprises pour les salaires et les conditions de travail, que ce soit pour défendre la retraite par répartition, les services publics etc. Ce n'est que dans la mise en commun de nos combats que nous gagnerons ensemble. Cet hebdo va cesser sa parution durant la période estivale, que chacun profite des moments de détente que l'été apporte pour se ressourcer mais aussi pour réfléchir posément aux défis qui nous sont lancés.

Réalisme et ambition

De l'éducation à la santé, en passant par l'énergie, les transports, l'eau, chaque instant de notre vie est rythmé par les services publics. Les défendre, vouloir les moderniser et les développer pour leur permettre de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain, c'est faire preuve de réalisme et d'ambition. Réalisme, car les services publics ont toujours été facteur de réduction d'inégalités, et ont servi d'amortisseur social à chaque crise que nous avons connue, Ambition, car les transformations sociales profondes que nous vivons appellent des politiques et des services publics de qualité, en nombre suffisant, présents sur tout le territoire.

Egalité et solidarité

Si les salariés, leur famille, sont si attachés aux services publics, c'est bien parce qu'ils savent qu'ils sont étroitement liés à l'idée qu'ils se font de la république, une république qui porte haut et fort les principes d'égalité et de solidarité. A quoi doivent en effet servir les politiques publiques si ce n'est à œuvrer pour que chacun, chacune vive mieux, et à créer les conditions d'un développement économique, industriel, social et culturel au service de tous? Pour cela, évidemment, il faut répartir autrement les richesses au service de la justice sociale.

L'austérité détruit le lien social

A contrario des politiques d'austérité menées depuis des années, le développement des services publics est une condition

essentielle pour sortir de la crise et créer les conditions d'un développement profitable à toutes et tous, c'est-à-dire d'un développement d'autant plus durable qu'il prendra en compte l'humain.

Guéret, pour la refondation

Pour toutes ces raisons, la Cgt, aux côtés de ses organisations professionnelles et territoriales, ainsi que de très nombreuses autres organisations et associations, ont participé à la journée organisée à Guéret. On trouvera dans cet hebdo l'analyse de la Cgt. Les sujets y sont d'importance et interrogent tous les salariés, privés d'emplois, retraités. Défendre nos services publics c'est défendre la démocratie, la solidarité et se donner les moyens d'un développement humain durable aux antipodes d'une société égoïste que vise à enrichir une caste minoritaire en maintenant la majorité dans l'incertitude du lendemain et donc dans la dépendance et la soumission.

Avenir des retraites

Comment ne pas faire le lien avec la question des retraites? Comme on le lira aussi dans cet hebdo, le 2^e rapport annuel du COR est paru et aussitôt une presse inféodée aux idées libérales cherche à leurrer le lecteur. Les chiffres du COR, montent combien les propositions Cgt sont pertinentes et qu'il est possible de garantir à chacune et chacun une bonne retraite. Comment, en changeant totalement la donne, en faisant un autre choix de société qui répartisse autrement la richesse. ■

Radicalisation

La Cgt ne s'est pas opposée au Plan Stratégique 2015-2016 *qui, rappelons-le, privilégie l'augmentation du PNB à la diminution des charges. En ce sens, le Plan Stratégique vise à développer le réseau commercial sans diminuer globalement les charges de personnel. Pour autant, la CGT a toujours indiqué qu'elle serait vigilante sur l'application de ce plan sur le terrain. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

Les pressions s'accroissent
Pour atteindre au plus vite les objectifs, la direction exerce des pressions sur les directions régionales qui les répercutent sur les directeurs d'agences. Ces derniers se retrouvent dans une situation de malaise dans la mesure où ils doivent obéir à la hiérarchie quand ils sont conscients que des salariés ne peuvent pas suivre la cadence. Les absences pour arrêt maladie augmentent. Des salariés vont travailler «la boule au ventre». Certains commerciaux, notamment les plus anciens, demandent à rejoindre le siège.

Individualisation, culpabilisation, infantilisation et même...punition

En plus des rendez-vous clientèle, des ventes sur objectifs, du phoning etc, viennent se greffer des tableaux à remplir qui ne soulagent pas les commerciaux du travail administratif. Une journée de travail n'étant pas compressible, des heures supplémentaires non déclarées non payées sont régulièrement effectuées. Le travail collectif qui faisait la force commerciale de l'agence est en train de se perdre. Chaque commercial est soumis à des objectifs individuels. Mieux encore, il est soumis à un classement et une notation connus de tous. C'est pire qu'à l'école où la notion de classement tend à disparaître. Les salariés, en particulier les chargés de clientèle professionnels, se sentent isolés dans leur travail, perdent la notion d'équipe.

Le métier de Conseiller Commercial change brutalement

Les commerciaux ne sont plus des conseillers, ils ne deviennent que des vendeurs. Il faut équiper au plus vite les clients actifs de plusieurs unités de produits, même s'ils n'en ont pas un réel besoin, et cela au détriment de la recherche d'une solution ou d'un produit adapté au besoin du client. En clair, la Banque BCP veut faire de ses salariés les «écureuils» de demain. Cela revient à mal apprécier la clientèle, majoritairement âgée qui a besoin d'être écoutée, conseillée et, d'être

en confiance. C'est en prenant en compte cette culture profonde que la Banque BCP augmente son PNB de 3,2%, hors éléments exceptionnels (2014-2013) alors que celui du réseau Caisse d'Épargne n'augmente que de 0,4%.

D'autres solutions sont possibles

Prioriser le besoin du client plutôt que la vente à tout prix, prendre en compte l'aspect culturel de la clientèle afin d'attirer leur descendance, privilégier une augmentation du PNB durable plutôt qu'un PNB à court terme qui peut disparaître du jour au lendemain, préserver la notion de conseil et l'améliorer notamment par une vraie formation, prendre le temps nécessaire pour démarcher une clientèle majoritairement non active qui constitue une source potentielle de PNB, rechercher un juste milieu entre esprit d'équipe

et reconnaissance de la performance individuelle, mettre en place un management de concertation au lieu d'un management directif, rassembler les salariés plutôt que les diviser et donc abandonner cette notion infantile de classement, redéfinir une politique salariale qui reconnaisse à la fois l'effort collectif et individuel des salariés, augmenter les bas salaires, notamment des jeunes, afin qu'ils se sentent valorisés dans notre entreprise et qu'ils ne soient pas tentés de la quitter

Pour la Cgt, il est incontestable que des évolutions commerciales sont nécessaires. En même temps, la Cgt alerte la direction sur le fait que des transformations brutales peuvent avoir l'effet inverse de celui souhaité et donc fragiliser le développement de l'entreprise. ■

Natixis Résultats

Tout va très bien, merci

La direction n'est jamais avare de communication auto-glorifiante. Les résultats sont bons et les actionnaires devraient être contents (85% de redistribution du dividende). Il y a de quoi puisqu'on leur en promet encore plus pour les années à venir. Notre direction est si généreuse ! Avec les actionnaires, s'entend... Il est donc possible d'augmenter les dividendes, les bonus et de réaliser un plan social en même temps...

Merci mais...

Concernant le merci, il est quand même assorti d'un «sans relâcher l'effort» et combiné avec «les objectifs ambitieux» (déjà + 13,5% au budget). Y'a comme une impression que la charge de travail devrait encore augmenter ! Donc on contribue quelque part aux bons résultats avec nos «efforts», mais il ne faut pas trop compter sur des retombées pécuniaires. Ainsi la « flexisécurité » c'est la sécurité pour les actionnaires et la flexibilité de nos emplois. C'est beau de voir tout ça de là-haut...

En tout cas il ne faudra pas compter sur les voix Cgt à l'Assemblée générale des actionnaires pour voter des bonus représentant 200% du fixe annuel ! Ni pour valider l'affectation de plus milliard d'euros aux dividendes. ■

Déclaration

2^{ème} rapport annuel du COR - Garantir de bonnes retraites

Les solutions existent

Le Conseil d'orientation des retraites vient de présenter son second rapport annuel. *Il faut en effet rappeler que, depuis la loi du 20 janvier 2014, le COR doit adopter avant le 15 juin de chaque année un rapport destiné au Comité de suivi des retraites. Plusieurs articles de presse, rédigés à la va-vite sur la base de fuites avant la tenue de la réunion du Conseil ont accrédité l'idée que la situation des retraites s'était encore aggravée, laissant entendre que les réformes de 2010 et de 2013 n'avaient pas été assez dures. Mais la réalité est autre et il apparaît nettement comme le dit la Cgt, qu'un changement de logique économique basé sur ces orientations permettrait un retour au plein emploi et de porter un coup d'arrêt à la baisse du taux de remplacement en revenant à une indexation des pensions sur les salaires (au lieu de l'indexation sur l'inflation qui n'est même pas réalisée, rappelons-le, en 2015).*

La réalité est toute autre

Les résultats présentés dans le rapport, et qui sont comme à l'accoutumée le produit d'un travail important, sont en réalité très proches de ceux présentés l'année dernière. Le besoin de financement fin 2013 représente 0,4% du PIB, (dont 0,2% au titre du fonds de solidarité vieillesse ce qui montre que le problème tient largement au chômage). Ce besoin de financement peut être rapproché des cadeaux faits au patronat (exonérations de cotisations sociales, CICE, pacte de responsabilité...) qui représentent au total

environ 10% du PIB. Le rapport montre, comme celui de l'année dernière, qu'avec un taux de croissance de l'ordre de 2% à partir de 2020, et un taux de chômage de 4,5%, les retraites reviendraient à l'équilibre à partir de 2025 (2030 avec un taux de croissance de 1,5%). Si le rapport relève que les retraites moyennes vont continuer à croître, en valeur absolue, il souligne l'ampleur considérable de la baisse du taux de remplacement à la liquidation, qui passerait en dessous du plancher de 66,6% prévu par la loi du 20 janvier 2014.

Ce constat conforte donc les analyses de la Cgt

Il est possible de garantir à tous de bonnes retraites, à condition d'augmenter les salaires, base du financement des retraites et de l'acquisition des droits, de réaliser l'égalité salariale femmes/hommes: une étude de la CNAV a montré que si on se fixait un objectif d'égalité salariale en 10 ans, cela rapporterait 10 Mds€ de ressources nouvelles à la CNAV dès 2020, d'alléger le coût du capital, qui est la cause principale de la faiblesse de la croissance économique, du chômage massif et de l'atonie de l'investissement. ■



Ugict
Emploi

Hirondelle en avril, printemps en décembre ?

Le nombre de chômeurs de longue durée, le chômage des jeunes et des seniors augmentent respectivement de 1,1%. 26.200 chômeurs sans activité supplémentaires ont poussé la porte de Pôle emploi en avril, où ils sont désormais 3 536 000. Désormais, le discours gouvernemental consiste donc à nous expliquer que si l'hirondelle vient de passer, le printemps sera pour cet hiver. Ainsi François Rebsamen, a admis un «décalage incontestable entre la reprise d'activité et les embauches» et a estimé que la croissance devrait «permettre de faire baisser le nombre de demandeurs d'emploi en fin d'année». Rien n'est moins sûr hélas, car en dépit de quelques frémissements, on continue à dénombrier des suppressions d'emplois par milliers comme, par exemple, chez Areva où l'on annonce 4000 suppressions de postes en France.

Toujours le même refrain

C'est dans ce contexte d'aggravation du chômage que le Premier ministre a rencontré l'ensemble des organisations patronales et syndicales pour recueillir leur avis sur les changements à opérer afin de favoriser l'emploi dans les TPE/PME. Evidemment, du côté patronal, c'est encore et toujours sur la sempiternelle question de la liberté de licencier qu'on s'est focalisé. «Ce que nous sentons, c'est que sur la sécurisation de la rupture d'un contrat de travail, le gouvernement serait prêt à aller vers une «barémisation» avec un plafonnement obligatoire», a déclaré à la presse le président de la CGPME, François Asselin après avoir rencontré Manuel Valls. «Nous sentons que, là-dessus, il y a une vraie volonté d'avan-

cer», a-t-il ajouté alors que le projet de loi Macron crée déjà un barème indicatif - donc pas obligatoire, sur l'indemnité susceptible d'être allouée à un salarié licencié sans cause réelle ni sérieuse. Toujours la même antienne, les licenciements d'aujourd'hui préparent les emplois de demain.

La Cgt défend des propositions totalement antinomiques

L'objectif de favoriser l'emploi dans les TPE/PME demande par exemple de revoir l'accès aux crédits, en abaissant les charges d'emprunts et de commissionnements pour les PME/TPE. De revoir aussi l'accès aux aides publiques, en évaluant les dispositifs existants et en conditionnant l'accès aux aides,

au respect de critères tels que le respect du minima de branches, l'égalité de traitement femmes/hommes... Cela passe aussi par une réforme fiscale qui rééquilibrerait l'impôt sur les sociétés, souvent plus lourd pour les TPE/PME que pour les grandes entreprises, en le modulant en fonction du comportement des sociétés en matière d'emploi, d'investissement productif, de formations, de recherches. La Cgt propose aussi de changer la donne dans les relations inter-entreprises, en équilibrant les relations entre les types d'entreprises et en passant de la sous-traitance à la «cotraitance», pour améliorer les conditions salariales et sociales dans les TPE/PME. Car celles-ci sont fragilisées par la forte pression sur les coûts qu'exercent sur elles les grands groupes donneurs d'ordre. ■

Construisons notre avenir et le progrès social

Les politiques publiques sont un enjeu de transformation sociale. *La crise que subit notre société replace, si besoin en était, les politiques publiques au cœur de la transformation sociale et écologique que nous voulons. Elles constituent, au niveau européen - national - local, un enjeu social, économique et environnemental, un atout pour le « bien vivre ensemble » visant le dépassement du capitalisme. Elles doivent être définies de façon démocratique pour des réponses individuelles et collectives aux besoins, pour la réalisation des biens communs. La mise en œuvre de ces politiques publiques demande des services publics modernes, efficaces, présents dans tous les territoires et gérés démocratiquement. A l'opposé des réformes en cours et des réductions de dépenses publiques qui les accompagnent, il faut inventer le Service public du XXIème siècle et redynamiser les politiques publiques.*

Justice sociale

A la crise qui perdure, il est urgent d'imposer une autre répartition des richesses, guidée par une authentique justice sociale et une nouvelle dynamique de développement social. Il faut aller au-delà de la seule défense des services publics en réaction aux politiques libérales qui certes les fragilisent toujours davantage ; il s'agit pour la Cgt d'engager une action de promotion et développement des services publics. La croissance de l'emploi dans la Fonction Publique démontre que les révolutions technologique et informationnelle ne reposent pas seulement sur le développement de l'innovation privée, mais aussi sur celui d'organisations collectives. Cela suppose de « revisiter » le concept de « l'Etat », d'une part dans le cadre décentralisé national et d'autre part dans le cadre d'une autre conception de la construction européenne, alliant principe de subsidiarité et nouvelles régulations publiques, de redonner à la sphère publique les moyens de redevenir un acteur économique de premier plan, de refonder l'administration et l'action publique.

Développement humain durable

Le service public joue un rôle fondamental dans la conception qu'a la Cgt du développement humain durable. D'abord parce qu'il repose sur le principe de la recherche du progrès social permanent, ensuite, parce qu'il s'inscrit par essence, dans la pérennité nécessaire au développement pour aujourd'hui et pour demain. Parce que sa raison d'être est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion du bien commun et la recherche du progrès social permanent, le service public est et doit redevenir la colonne vertébrale de l'intervention publique. L'objectif poursuivi est de conduire des politiques socialement et économiquement efficaces en lien avec les niveaux territoriaux pertinents, au plus près des salariés et des citoyens. L'efficacité, la pertinence, la qualité des services publics se mesurent

à la satisfaction de ces enjeux.

Outil d'indépendance, d'émancipation, de préservation des ressources

Les politiques publiques doivent avoir pour finalité de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux contemporains. L'accès de tous aux biens et services publics : eau, énergie, transport, médicament, services de la santé, éducation, culture, information, communication, ..., sont des droits fondamentaux dont la satisfaction doit assurer aux peuples une indépendance à même de les dégager des contraintes et aléas d'un marché débridé. Ces mêmes préoccupations se font jour dans le monde et en Europe. Les réponses cohabitent sous des formes diverses. Les activités concernées peuvent avoir un caractère marchand ou pas ; les modes d'organisation peuvent relever de différents types d'acteurs qu'ils soient public, mixte, privé ou associatif. Qualifiés le plus souvent dans le langage européen de « service d'intérêt général », ils constituent une dimension essentielle du modèle social européen. L'accès de tous aux outils et réseaux de culture, information et communication est un enjeu pour promouvoir le tous ensemble. Cela participe à l'autonomie et à l'émancipation de chacune et chacun. De même, l'éducation et la formation professionnelle sont des droits fondamentaux pour construire une femme ou un homme libre épanoui-e dans sa vie, dans son métier et dans les rapports sociaux. La santé et l'action sociale sont déterminantes pour le bien-être et l'adaptation sociale. Le changement climatique et la perte de biodiversité fixent désormais un nouveau cadre et des exigences fortes aux politiques publiques. Les formes et moyens de l'intervention publique, les modes d'organisation de l'Etat, des collectivités territoriales et plus largement de l'ensemble des services publics doivent aussi participer aux objectifs adoptés en matière environnementale.

Suite page 4

Construisons notre avenir et le progrès social

Suite de la page 4

Mettre la démocratie au cœur des services publics

Les notions d'égalité de démocratie sont indissociables de cette conception du développement. Elles sont garantes de sa réussite. Elles fondent le contrat social. Pour la Cgt, partant des attentes, il est indispensable d'associer le salarié, l'usager, le citoyen tant à la définition des besoins qu'à la manière de les satisfaire et bien sûr à l'évaluation des résultats. C'est le sens de ce que nous appelons réappropriation publique.

Le service public, un atout pour le développement économique

Les services publics revêtent une mission économique au travers d'infrastructures, de services, de règles et la recherche d'efficacité pour la production et l'utilisation de richesses.

Procurer de l'éducation, la formation, des soins, un logement, construire une route ou un port, rendre la justice, etc. sont des prestations, qui fournies gratuitement ou moyennant paiement, contribuent à la richesse de la Nation au même titre que la production d'automobiles, la fourniture de services de banque ou d'assurance. La valeur de cette production est mal mesurée par le Produit Intérieur Brut. Eau, production de l'énergie, éducation, formation, recherche, santé, etc. les services publics s'avèrent essentiels au développement des entreprises et représentent un apport essentiel pour la croissance économique. Par ailleurs, les services publics structurent le territoire et sont gage d'attractivité économique. La substitution d'une économie tournée vers les besoins en place à la recherche du profit constitue le point de départ possible d'un nouveau modèle de développement économique et social. Le service public apparaît dès lors comme un ferment d'avenir à partir duquel une nouvelle voie de développement peut être construite à l'opposé de celle avancée par le capitalisme financier. L'accent est mis sur les services à assurer, mais aussi sur la structure à mettre en place et sur les conditions sociales et de travail des salariés pour rendre un service public de qualité.

Refonder le financement des services publics

Le financement des missions publiques implique d'établir une synergie entre les finances publiques et l'activité des institutions financières où l'Etat a un

pouvoir d'intervention direct et indirect. Cela nécessite de refonder et réinventer les finances publiques et plus largement encore les moyens de financement des activités économiques et sociales. Les principes qui sous-tendent cette refondation sont une autre définition de l'investissement public qui prend en compte à ce titre les dépenses de fonctionnement des services publics en tant que création de richesses à venir ; une plus grande efficacité des aides publiques, notamment pour le financement des projets d'industrialisation et de développement productif; un impôt plus juste et efficace. Cela passe par une réforme profonde du système fiscal qui est la source majeure des fonds pour assurer les dépenses publiques, avec en corollaire la création d'un pôle financier public ou encore la création de fonds régionaux pour le développement des activités et des investissements. La dépense publique et sa couverture par l'impôt constitue un mode normal de financement. Ce qui compte pour le bon fonctionnement de l'économie n'est pas le niveau intrinsèque des prélèvements mais bien la comparaison entre ce niveau et celui de la production collective qu'il finance par ces investissements. Chemin de fer, production et distribution d'électricité, développement des télécommunications et du numérique, ..., seule la puissance publique est à même de réaliser ces investissements coûteux et de très long terme qui ont constitué et constituent des éléments déterminants dans le développement économique et social du pays. Cela oblige la puissance publique à développer une conception prospective, stratégique et planificatrice de l'action publique. A travers le pôle financier public, il ne s'agit pas de créer une « méga banque » publique ou parapublique. Il s'agit avant tout de mettre en réseau les moyens des établissements qui resteraient juridiquement distincts, dans lesquels la puissance publique préserve une influence certaine. L'objectif étant d'établir une cohérence et de rendre plus efficace l'intervention de la puissance publique et de ces établissements en matière de distribution de crédits, d'aides et de garanties apportées, de participation au capital des entreprises en difficulté.

La création de fonds régionaux pour le développement solidaire des territoires vise à impulser au niveau local et régional, tout en veillant à la cohérence nationale, le développement d'activité, d'emplois et de formations à partir de projets concrets dans une optique de coopération et de solidarité à deux niveaux, d'une part entre les territoires, d'autre part, entre les entreprises et leurs lieux d'implantation. ■

Réussir la Conférence Climat de Paris

Le Conseil Économique, Social et Environnemental <http://www.lecese.fr> a rendu un avis en séance plénière le 29 avril 2015 sur « Réussir la conférence Climat Paris 2015 ». Le Bureau du CESE du 13 mai 2014 a confié à la section des affaires européennes et internationales la préparation de cet avis, qui a désigné Céline Mesquida du groupe environnement et nature et Bernard Guirkingier du groupe des personnalités qualifiées, comme rapporteurs. Fabienne Cru-Montblanc, présidente du groupe de la CGT, Alain Delmas du groupe de la CGT, et Philippe Brood, personnalité associée, ont participé aux travaux.

L'avis

Cet avis se place dans la continuité de l'avis intitulé « Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban », adopté en novembre 2011. Il dresse le constat accablant des difficultés internationales pour conclure un accord qui atténuerait les effets du changement climatique. Malgré cela, le CESE préconise des solutions simples à mettre en œuvre à l'échelle nationale qui est la sienne. Convaincu de la nécessité du partage d'expériences, l'avis propose donc de valoriser et d'encourager les initiatives positives. Pour ce qui est de l'accord, que le CESE souhaite « global, juste et ambitieux », cet avis s'appuie sur la valorisation des préconisations des scientifiques du GIEC et il insiste sur l'indispensable soutien aux populations les plus vulnérables.

Enfin, il promeut l'avènement d'un nouveau modèle de développement, avec une

régulation économique, un soutien à la transition juste et au travail décent portés par les syndicats et une meilleure prise en compte des 22 millions de déplacés climatiques.

Déclaration de la Cgt

L'avis s'inscrit dans la suite d'un premier avis adopté en 2011 sur la COP de Durban. Malheureusement, les enjeux planétaires n'ont cessé de s'aggraver, faute de réponse coordonnée des États, et la conclusion d'un accord est devenue urgente. La Cgt partage le constat et les recommandations de l'avis, même si elle estime qu'il aurait pu aller plus avant dans une version plus critique vis-à-vis de certaines grandes entreprises et secteurs industriels. En effet, s'il est important de valoriser les initiatives positives, celles des grands lobbies pétroliers, chimiques, cimentiers ou encore du transport ne peuvent en aucun cas être considérées comme telles : leur

responsabilité dans l'augmentation des émissions de GES est prégnante. Force est de constater, au regard de la situation, que seule une démarche volontariste a ses limites. Pour la CGT, la signature d'un accord global, juste et ambitieux doit être assorti de contrainte et donc de contrôle démocratique et de sanctions. La responsabilité différenciée des États est évidente et certains, comme l'UE ou les USA, doivent fournir un effort plus important. Toutefois, le marché carbone européen, dont on connaît les facilités à être contourné, n'est pas un outil suffisamment efficace dans la lutte contre les émissions de GES. Le système normatif européen est assez peu sollicité en la matière. Enfin, les salariés et leurs représentants sont peu présents dans la partie des recommandations qui traite de la nécessaire transformation du modèle productif, pourtant premiers concernés par la reconversion de leur emploi. Pour la Cgt, la transition juste vers une économie bas carbone doit être l'opportunité pour tous les États d'imposer des normes de travail et d'emploi décentes. Malgré quelques faiblesses dans l'avis, la Cgt a voté pour.

Scrutin : Nombre de votants : 173. Ont voté pour : 172. S'est abstenu : 1. ■



SNJ CGT

Elections Carte de presse

Score historique

Avec 21,9% des voix le SNJ-CGT obtient le meilleur score de son histoire et progresse de 2,5 points par rapport au 1er tour. Le syndicat conserve ses 2 sièges en commission de première instance. Il remercie les 2080 consœurs et confrères qui ont choisi de voter SNJ-Cgt ainsi que tous les militants et sympathisants qui se sont mobilisés.

2^{ème} tour une très faible participation

Seulement 27,5% des journalistes se sont exprimés. Un taux en baisse de plus de 8 points par rapport au 1er tour. Cette abstention record est une source d'inquiétude forte alors que la profession est soumise

à des attaques permanentes (remise en cause du statut, casse de l'emploi, menaces sur le métier...). Cette très forte abstention nécessite une mobilisation et une unité intersyndicale à la hauteur des agressions des patrons de la profession et du gouvernement qui n'a tenu aucune

des promesses du candidat Hollande : loi sur la concentration des médias, loi pour la protection des sources, une véritable redéfinition des aides à la presse, statut du journaliste renforcé, etc.

Le SNJ-Cgt appelle l'ensemble des organisations syndicales à faire front face au gouvernement et aux directions des médias. Notre syndicat prendra toute sa place dans ce combat.

Les résultats complets sont en ligne sur le site du syndicat ■